United Nations Peacebuilding

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Niger	
TITRE DU PROJET : ‘’Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix au Niger’’(**ACOP-NI**) **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d’affectation spéciale (“Trust fund”) :** ☐ Fonds d’affectation spéciale national ☐ Fonds d’affectation spéciale régional **Nom du fonds d’affectation spéciale :**
Liste de l’ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l’agence chef de file), type d’organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD **Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :** Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)	
Date approximative de démarrage du projet[1]: 01/06/2021 **Durée du projet en mois :** 24 mois **Zones géographiques de mise en œuvre du projet :** Niamey	
Le projet relève-t-il d’une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : ☐ Initiative de promotion de l’égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☐ Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. désengagement d’une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : **PNUD :** $ 1 200 000 Total PBF : $ **1 200 000** **Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d’être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L’agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d’au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*	

[1] Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : **Budget total du projet :** N/A
PBF 1ère tranche (70%) : PNUD : $ 840 000 **PBF 2ème tranche* (30%) :** PNUD : $ 360 000 TOTAL : $1,200,000
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : Le projet vise à appuyer le dispositif de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi des interventions du PBF programmées dans la nouvelle phase d'appui du PBF au Niger, à travers le renforcement des capacités du Comité Conjoint de Pilotage, de son secrétariat technique et de différents partenaires nationaux et internationaux de mise en œuvre des activités sur le terrain. Le projet se propose d'atteindre les résultats ci-après : • La coordination, le suivi & évaluation, la visibilité et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont améliorés ; • Les mécanismes de gouvernance du PBF au Niger sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique et d'appui à la supervision des projets.
Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant. Le projet a été élaboré sur la base des consultations menées avec les différents acteurs, notamment : la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), le Bureau du Coordonnateur résident (RCO), le PBSO et le Secrétariat du PBF au Niger. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient également compte des conclusions de l'évaluation du portefeuille du PBF au Niger (2018-2020), ainsi que de l'analyse des facteurs de conflits réalisée au Niger en janvier 2021 avec l'appui du PBSO. Le document de projet enfin sera soumis à l'approbation du Comité de Pilotage du PBF à travers les deux co-présidents avant sa soumission au PBSO.
Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[2] : 1 **Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :** 30%
Degré de risque du projet[3] : 0

[2] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).
[3] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[4]) : 4.3 Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue : Outcome 4/Effet 2. D'ici à 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins spécifiques des couches les plus vulnérables notamment les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes vivant avec un handicap». Les thématiques prioritaires du CCA en cours d'élaboration pour le Niger incluent la consolidation de la paix et les thématiques validées par le gouvernement pour le prochain quinquennat d'appui du PBF au Niger. Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD 16	
Type de demande : **Nouveau projet** ☒ **Révision de projet** ☐	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : N/A

[4] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[5]	Représentant du gouvernement national
P.O. ***Diana Louise Ofwona*** *Signature* [redacted] *Titre : Représentante Résidente du PNUD-Niger* *Date et visa :* 22/06/2021	***Mahamadou Abou Tarka*** *Signature* [redacted] *Titre : Président de la haute Autorité à la Consolidation de la Paix* *Date et visa :*
Coordonnatrice Résidente ***LOUISE AUBIN*** *Signature* [redacted] *Date & visa :*	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** *Nom du représentant :* Oscar Fernandez-Taranco *Signature* [redacted] Sous-Secrétaire général **pour l'appui à la** consolidation de la paix *Date & visa :* 28 June 2021

[5] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Le Niger a réalisé au cours de la dernière décennie des progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté. Cependant il continue à faire face à de multiples défis, notamment : l'accroissement de la population et la rareté des ressources naturelles, la déstabilisation des pays frontaliers, la lutte contre le terrorisme, qui constitue le grand fléau dans le Sahel. Avec une population estimée à 23,3 millions d'habitants en 2019[6],l'économie nigérienne est peu diversifiée et dépend majoritairement de l'agriculture qui représente 40 % du produit intérieur brut (PIB).

Le pays est confronté à un certain nombre de menaces internes et externes en raison de la grande instabilité prévalant dans la région du Sahel, en particulier en provenance de pays limitrophes (Mali, Libye et Nigéria). Il est notamment sous la pression de la violence terroriste sur trois fronts à la fois (i) l'Est où sévit le groupe Boko Haram ; (ii) l'Ouest, où les groupes affiliés à ISIS/Daesch et à Al-Qaïda mènent régulièrement des incursions à partir du Mali et du Burkina Faso ; (iii) le Nord, où prédomine l'instabilité, depuis 2011.

Le Niger est aujourd'hui confronté à la menace terroriste que font planer des groupes armés non étatiques pour la plupart étrangers au pays. L'effondrement de l'État libyen en 2011 ainsi que les conflits malien et nigérian ont contribué au renforcement de cette menace. Les groupes tels que l'Etat Islamique dans le Grand Sahara (EIGS), le Groupe Salafiste pour l'Islam et les Musulmans (GSIM), etc. au Mali ou encore Boko Haram au Nigeria sont des menaces sérieuses à la sécurité intérieure du Niger. Les réseaux criminels transnationaux sont eux aussi de plus en plus présents au Niger.

La situation sécuritaire au Niger s'est détériorée sérieusement depuis 2019, principalement avec le terrorisme et la criminalité dans les pays limitrophes du Nigéria, du Burkina Faso et du Mali où des groupes armés non étatiques ont établi des bases et mènent des attaques répétées contre les forces de sécurité et les civils. Phénomène mondial, l'extrémisme violent revêt des causes et des conséquences différentes d'un pays à un autre.

[6] https://databank.worldbank.org/.

Le Niger est l'un des principaux itinéraires de transit pour le trafic de migrants et d'armes et munitions[7]. L'insécurité chronique et les tentatives infructueuses de l'État pour contrôler certaines zones ont permis aux réseaux criminels transnationaux de prospérer. Il est entré en guerre contre Boko Haram depuis 2015 dans la région de Diffa, contre les Groupes terroristes dans les régions de Tillabéry et Tahoua depuis 2016 et contre les bandits armés le long de la frontière avec le Nigéria, le Burkina Faso et la Mali depuis 2019.

L'analyse des facteurs et dynamiques des conflits réalisés en 2021, a révélé cinq principaux facteurs de fragilité, à savoir : les changements et variabilités climatiques, la forte croissance démographique, l'instabilité politique et institutionnelle, la porosité des frontières ainsi que le déséquilibre entre le centre et les zones frontalières. A ces facteurs structurels de fragilité, s'ajoutent les migrations forcées et irrégulières, l'exploitation des ressources extractives (uranium, or et pétrole), la corruption et la mauvaise gouvernance des ressources publiques ainsi que le trafic et la circulation des armes illicites.

Sur le plan sécuritaire, le Niger connait ces dernières années, une augmentation des attaques contre des civils, y compris des agents publics et des dirigeants locaux ainsi que des personnes déplacées, des réfugiés et des membres des communautés d'accueil. Des enlèvements, des vols et des attaques meurtrières de la part des groupes armés sont signalés presque quotidiennement dans la région de Tillabéry, surtout dans la zone dite des trois frontières (Burkina Faso, Mali et Niger).

Le dernier cas est survenu le dimanche 21 mars 2021, où plusieurs localités du département de Tillia dans la région de Tahoua ont fait l'objet d'une attaque perpétrée par des bandits armés. L'attaque qui a ciblé des populations civiles a entrainé la mort de 137 personnes et de nombreux blessés. Elle est la quatrième du genre après celle de Toumour, Tchiomo bangou, zaroum Dey et de banibangou.

En outre, 3,7 millions de personnes au Niger ont un besoin urgent d'assistance humanitaire dû en partie à la pandémie de Covid-19 et aussi aux inondations récentes. Selon le rapport d'OCHA du 24 septembre 2020, « 71 pertes en vies humaines, 32 959 maisons effondrées, 6943 hectares de cultures dunaires et 3082 hectares de cultures irriguées englouties par les eaux le tout appartenant à environ 40 976 ménages totalisant plus 350 915 personnes sinistrées. Ce bilan concerne 714 villages /quartiers répartis dans 116 communes de 48 départements des huit régions ». L'on note aussi, du fait de l'insécurité chronique, la fermeture de 310 écoles dans la région de Tillabery.

[7] CNESS, *Étude approfondie sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, carcéral et universitaire dans cinq régions du Niger,* Niamey, 2018, page 27.

Au cours de l'année 2019, trois régions ont été les plus affectées par l'intensification des activités des groupes armés à savoir : Diffa, Tahoua et Tillabéry. À Tahoua et à Tillabéry, environ 80 000 personnes ont été déplacées depuis le début de l'année 2019. À Diffa, les attaques récentes de groupes armés ont entraîné des mouvements secondaires de milliers de personnes. La détérioration de la sécurité à la frontière avec le Nigéria a également entraîné le déplacement de plus de 45 000 Nigérians vers la région de Maradi.

En ce qui concerne la Pandémie COVID 19, le Niger à l'instar d'autres pays Africains n'a pas été épargné. Au total 4.916 cas ont été confirmés par les autorités, dont 4545 guérisons et 185 décès (données du 20 mars 2021). Le Gouvernement du Niger, soucieux de préserver la santé de la population, avait pris d'importantes mesures (limitation des mouvements, interdiction des rassemblements et d'organisation des séminaires, port obligatoire des masques, le contrôle aux points d'entrée,) qui restent d'application en cette période d'apparition des nouvelles vagues qui semblent plus virulentes et plus contagieuses.

Sur le plan politique, le Niger a organisé au mois de décembre 2020 les élections locales, présidentielles et législatives sans incidents majeurs et dans un environnement apaisé. Aux élections législatives, le parti au pouvoir a obtenu la majorité soit 79 députés. Pour l'élection présidentielle, au premier tour, aucun candidat n'a obtenu le seuil pour être proclamé vainqueur. La proclamation des résultats provisoires du second tour a suscité des manifestations et des actes de vandalisme par les partisans de l'opposition, prétextant que le scrutin était entaché de plusieurs irrégularités non confirmées par les observateurs nationaux et internationaux qui étaient déployés au Niger. Bien que le risque de contestation reste probable pour le camp qui a été reconnu perdant lors de la proclamation des résultats définitifs par la cour constitutionnelle, cette élection présidentielle va permettre au Niger pour la toute première fois, d'observer une alternance démocratique et d'organiser une passation de pouvoir de manière démocratique entre deux Présidents (le sortant et le nouveau président élu).

À la suite de la première éligibilité au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF) en décembre 2015, le Gouvernement du Niger a élaboré avec l'appui du Système des Nations Unies, un plan prioritaire pour la consolidation de la paix au Niger sur la base de l'analyse des facteurs de conflits conduite dans le pays. Ce plan a identifié trois domaines prioritaires : i) l'autonomisation et l'implication des jeunes dans les zones à risques ; ii) la prévention et la gestion des conflits et la promotion d'une gouvernance inclusive ; et iii) le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans les zones frontalières.

Le PBF a investi au Niger 38 469 545 dollars dans sa première phase d'éligibilité (2015 – 2019), visant les facteurs de conflit dans les régions touchées, y compris les conflits entre agriculteurs et éleveurs, tout en mettant fortement l'accent sur la participation des jeunes et des femmes pour la consolidation de la paix, et la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que des questions transfrontalières entre le Niger, le Mali, le Burkina Fasso, le Mali et le Tchad.

Au regard de la persistance des dynamiques et des facteurs de risque de conflits, constatée dans le rapport de l'analyse des conflits (janvier 2021), et en appui aux efforts de précédentes interventions du PBF qui ont atteint de bons résultats sur la consolidation de la paix[8], le Niger a obtenu la rééligibilité au PBF sur base d'une nouvelle planification quinquennale allant de 2021 à 2025.

Les priorités retenues dans le cadre de la nouvelle phase sont entres autres (i) prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles , (ii) renforcement de la résilience des groupes à risques de radicalisation et/ou affectés par l'extrémisme violent (iii) consolidation de la paix et de la sécurité communautaire dans les zones frontalières (iv) renforcement de partenariats stratégiques pour l'analyse, la programmation et la coordination des acteurs de consolidation de la paix.

A date, le portefeuille du PBF au Niger s'élève à **$ 4 961 059** avec trois projets en cours d'exécution. (ainsi que 11 projets qui ont fini les activités et qui sont en instance de clôture pour un budget de $ 20 269 920 (évaluations finales, rapports et clôtures).

Tableau des projets en cours.

ID du projet	Description du projet	Budget approuvé	Date de clôture	RUNO
00119958	PBF/IRF- 352 : Femmes et gestion des conflits lies aux ressources naturelles (Niger)	$ 1,643,159	31 décembre 2021	ONUFEMMES, PNUD
00120165	PBF/IRF-355 : Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma (Niger)	$ 817,900	13 août 2021	FAO ; OIM
00122690	PBF/IRF-359 : Comprendre et traiter les facteurs de conflits le long des routes migratoires à Agadez	$ 2,500,000	6 juillet 2022	OIM

[8] PBF, *Exercice évaluatif Niger 2020, fonds des nations unies pour la consolidation de la paix P14.*

Dans ce contexte, le présent projet vise à appuyer le Comité de Pilotage, le secrétariat du PBF, les partenaires de mise en œuvre et les agences d'exécution dans la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation et la visibilité des projets qui seront financés par le PBF à travers cette nouvelle éligibilité. Il veillera également à la mise en œuvre de différentes recommandations formulées par l'évaluation du portefeuille du PBF.

b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre)

Le projet est aligné sur les priorités nationales et celles de l'équipe pays, telles que définies par les cadres stratégiques suivants :

- La Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel ;
- La stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité et son plan d'action ;
- Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 : le renforcement des institutions garantes de la défense du territoire et de la sécurité des citoyens constitue une priorité fondamentale du PDES au Niger ;
- Plan Stratégique 2019-21 de la HACP : i) Les conflits internes sont réduits (Effet 1) et ii) Les capacités des acteurs (communautés, FDS, collectivités territoriales) en gestion et prévention de la problématique sécuritaire dans les zones à risques et transfrontalières sont renforcées (Effet 2)
- L'UNDAF Outcome 4 : Effet 2. D'ici à 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins spécifiques des femmes, des jeunes, et des couches les plus vulnérables notamment les enfants et les personnes vivant avec un handicap.

Le projet contribue aussi à l'Objectif de Développement Durable (ODD 16) : *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous*.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes)

Pour faciliter le suivi et la coordination stratégiques des projets financés par le PBF au Niger, un Comité Conjoint de pilotage a été mis en place en 2015. Le comité de pilotage est l'organe de gouvernance des projets PBF chargé de donner l'orientation stratégique dans la définition et la mise en œuvre des projets, assurant aussi une coordination qui permet de faire des synergies avec les autres actions du gouvernement et des partenaires. Il est l'organe de décision concernant la cohérence et l'assurance qualité dans la mise en œuvre du portefeuille du PBF.

Le Secrétariat PBF a pour objectif d'appuyer le comité de pilotage dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution pour la coordination et l'atteinte des résultats des projets financés par le PBF au Niger.

Le Secrétariat PBF est établi pour: (i) soutenir le comité de pilotage dans son rôle de supervision stratégique et contrôle-qualité à travers la coordination et l'alerte précoce sur tout type de problème ; (ii) servir d'interface entre les entités de prise de décision (comité de pilotage, PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournir une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) s'assurer que les questions du genre et jeunesse soient intégrées de manière transversale (au moins) dans les interventions du PBF ; et (v) faciliter la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

Dans cette perspective, le Secrétariat assurera la liaison avec des institutions clés / plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays notamment les mécanismes de l'UNDSCF (en cours d'élaboration), les Groupes de coordination des Partenaires techniques et financiers, le Groupe de Coordination des acteurs de la consolidation de la paix ; la Coordination du groupe thématique lié à la consolidation de la paix ; et tout autre entité travaillant sur les sujets connexes au PBF. Le Secrétariat veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera aux côtés de l'équipe du RCO Niger à la mobilisation des partenaires potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

b) Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins

spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative

L'objectif général du projet est d'appuyer le Comité de Pilotage à assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation, de même que les agences dans la coordination de la mise en œuvre des projets et de la compréhension des enjeux de la consolidation de la paix dans la mise en œuvre du Plan stratégique national pour la consolidation de la paix.

Résultat 1 : La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont améliorés

- **Produit 1.1. Le Secrétariat du PBF est opérationnel**

((i) Pris en charge du personnel ; (ii) Pris en charge du fonctionnement ; (iii) Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat)

- **Produit 1.2. : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plans stratégiques (UNDAFs, PRSP, Stratégies régionales, etc.)**

((i.) Actualiser/mettre à jour la cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCOs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix et identifier des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF en lien avec le HDPP et faciliter la mise à échelle des investissements du PBF ; (ii.) Faciliter l'élaboration et la mise à jour périodique de l'analyse de conflits sensible au genre en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF ; (iii.) Faciliter la coordination et l'appui stratégique pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF) ; (iv) S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF ; (v) Documenter, analyser et disséminer des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF (par le biais d'atelier de mise en œuvre et mini-retraite, etc…) ; (vi) Organiser, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliques ; (vii) Renforcer les capacités des agences récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de

consolidation de la paix et programmation sensible au genre, aux jeunes et aux droits humains ; (viii) Assurer une approche cohérente de l'intégration du genre dans les projets PBF, notamment en appuyant les agences récipiendaires pour la définition et mise en œuvre du Marqueur de Genre (*Gender Marker*)

- **Produit 1.3. : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets et les activités PBF, et les fonds verticaux, en lien avec le CCA et le UNSCDF**

((i.) Appui au rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC et le HDPP ; (ii.) Organiser/Animer en lien avec l'appui des autres collègues, le groupe thématique sur la consolidation de la paix qui sera intégré dans la nouvelle planification du pays ; (iii.) Renforcer les réunions mensuelles de coordination entre les agences de mise en œuvre des projets PBF (RUNO/NUNO) ; (iv.) Assurer la coordination, en partenariat avec ONU Femmes, pour l'intégration des questions de genre dans le portefeuille de consolidation de la paix au Niger.

- **Produit 1.4. : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est amélioré**

((i.) Appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation intégré afin d'accroitre les synergies entre les projets PBF et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays ; (ii.) Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ; (iii.) Développer un cadre de résultat concerté en lien avec le UNDAF et les priorités nationales en lien avec les indicateurs PRA de la Banque Mondiale ; (iv) Appuyer le suivi évaluation et l'impact du portefeuille dans son entièreté / intégrer des études de perceptions sur les indicateurs définis par la cadre macro des résultats du portefeuille ; (vi) Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendants des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que l'étude « d'évaluabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale ; (vii) Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission a partager avec le RCO et PBSO ; (viii) Etablir un échange entre les communautés bénéficiaires et le Comité de Pilotage à travers les mécanismes de suivi communautaire, et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités

communes ; (ix) Etablir un mécanisme de communication systématique entre les communautés de bénéficiaires et le Comité de Pilotage ; (x) Ebaucher le rapport annuel de progrès / peacebuilding strategic report de la RC ; (xi) Assurer le suivi des rapports soumis ; (xii)Organiser de missions de supervision inter-agences élargies au siège et appuyer les missions de suivi du PBSO (le cas échéant) ; (xi) Piloter un cadre de suivi et évaluation des dépenses et activités des projets vis-à-vis du Gender Marker afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du portefeuille PBF au Niger.

Résultat 2 : Les mécanismes de gouvernance du PBF au Niger sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique et d'appui à la supervision des projets

- **Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF**

((i.) Organisation de réunions régulières du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) pour examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre et les rapports de l'ensemble du portefeuille PBF ; (ii) Identifier proactivement les questions et défis de consolidation de la paix et les employer pour soutenir et conseiller le rôle du Comité de Pilotage et des partenaires clés du FCP ; (iii.) Faciliter l'organisation de missions de monitoring par le Comité de Pilotage pour revoir la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis.

- **Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public**

(i.) Accompagner les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés pour comprendre et s'approprier les orientations du PBF ; (ii.) Actualiser et mettre en œuvre le plan de communication afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées ; (iii.) Appuyer le Système des Nations Unies à améliorer la visibilité des activités du PBF dans le pays. ; (iv) Assurer la gestion des connaissances et meilleures pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix et s'assurer que ces leçons soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates, incluant les bonnes

pratiques sur l'intégration du genre et de la dimension jeunes dans les projets PBF ; (v) Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports a la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF ; (vi) Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF) ; (vii) renforcer la communication et la visibilité du PBF a travers le RCO et la RC et faire le lien avec le communication officer a New York ; (viii) Renforcer les effets catalytiques du PBF au Niger, en particulier dans le cadre du HDPP, UE pour faciliter une mise à échelle des investissements.

Cibles

Le projet se propose d'appuyer les cibles et bénéficiaires suivants :

- Le Comité de pilotage : le comité sera soutenu dans son rôle de supervision et d'orientation stratégique des projets ;
- Les agences récipiendaires : elles seront appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets, ainsi qu'en matière de communication et de documentation des leçons apprises et des bonnes pratiques ;
- Le PBSO : Il sera tenu informé de manière régulière sur les progrès, les obstacles et les opportunités dans la mise en œuvre du Plan Prioritaire ;
- Les partenaires nationaux : ils bénéficieront d'actions de renforcement de leurs capacités dans le domaine de l'approche sensible au conflit, de la prise en compte de la dimension genre et jeunes et du suivi-évaluation.

c) Fournir une théorie du changement pour le projet – càd comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.

(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Si le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, à la mise en œuvre des projets du PBF, à un suivi évaluation et assure une coordination ainsi qu'une communication

efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, alors les projets du PBF auront un impact plus important en matière de consolidation de la paix et des effets catalytiques plus conséquent avec le Gouvernement et les PTF.

Les hypothèses qui sous-tendent cette théorie de changement sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Approche programmatique	Hypothèses
Le secrétariat du PBF assure un appui de qualité pour la conception et la mise en œuvre des projets et programmes du PBF	**Hypothèse** : Avec un secrétariat technique du PBF en place, les agences et les organisations récipiendaires (RUNO/NUNO) auraient accès à un appui rapproché pour la conception et la mise en œuvre des projets qui touchent réellement à la consolidation de la paix. En l'absence du secrétariat PBF et de son appui de qualité, les RUNO/NUNO n'auraient pas une structure pouvant jouer ce rôle et les projets se réaliseraient de manière désordonnée au risque de dépasser les délais, sans aucune coordination ni synergie interne, et de ne pas avoir un impact sur la consolidation de la paix. **Preuve** : la théorie de changement se base sur le fait qu'aucun autre appui technique de proximité du PBF n'est disponible au niveau du pays, sauf le secrétariat technique du PBF qui travaille avec l'appui et les orientations du PBSO. Ce qui augmenterait le risque de voir les projets se réaliser sans aucune coordination et sans tenir compte du suivi et des autres modalités liées aux directives du PBF.
Le secrétariat facilite la coordination et la communication entre toutes les parties prenantes de la consolidation de la paix sur terrain	**Hypothèse** : Le pays dispose d'une multiplicité d'acteurs sur un terrain très complexe dans un contexte difficile. Ce qui nécessiterait une bonne coordination et communication entre acteurs pour maximiser les synergies. L'absence d'une équipe expérimentée pour assurer cette coordination et la communication et le suivi entre acteurs, engendreraient des duplications et une mauvaise répartition des ressources et n'aurait aucun alignement sur les vraies priorités nationales. **Preuve** : La théorie de changement se base sur l'engagement des ressources/financement dans un environnement insécure avec une multiplicité d'acteurs intervenant dans plusieurs secteurs. Dans un tel contexte, le manque de coordination, de communication entre acteurs occasionne des duplications et même une incohérence dans les interventions.

	L'appui d'un secrétariat technique facilite la coordination, la communication entre acteurs, la maximisation des synergies et facilite l'alignement des interventions sur les priorités nationales, et ces interventions obtiennent un impact visible sur terrain, qui peut être documenter et mobiliser des ressources additionnelles.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

La mise en œuvre du projet sera assurée par le PNUD en tant qu'agence d'exécution, qui assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat. Le secrétariat technique du PBF appuiera les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation, la communication et S&E des projets. Le projet Secrétariat sera placé dans le bureau de la Coordonnatrice Résidente, qui assure la supervision générale du projet.

La supervision générale du Secrétariat sera assurée par le Coordonnateur du secrétariat, qui travaille sous la supervision directe du Coordonnateur Résident (RC) du Système des Nations Unies (SNU) ou de son représentant au sein du Bureau du RC, à qui il rapportera sur toutes les taches qui relèvent du Secrétariat. Il travaillera en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage et l'équipe du RCO, en particulier avec le Conseiller en Paix et Développement. La qualité de la délivrance du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC.

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra part aux côtés du RC et de l'agence de mise en œuvre du Secrétariat au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat

Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité sur les résultats, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. De manière plus spécifique, il est également chargé de :

1. Suivre régulièrement la mise en œuvre des projets et la production des rapports sur l'état d'avancement, à travers :

- La liaison, la coordination et le suivi des projets ;
- L'appui à la préparation et l'assurance qualité des rapports ;
- Les missions de supervision des projets.

2. Assurer le suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets à travers :

- L'accompagnement du Comité de pilotage et du PBSO dans les missions de terrain ;
- Le suivi régulier et l'analyse des résultats des projets pour donner une alerte précoce au comité de pilotage, au Coordonnateur Résident, et au PBSO sur les problèmes potentiels pouvant entraver l'atteinte des résultats escomptés ;
- La préparation du rapport annuel sur l'état d'avancement de progrès du PPCP en vue de sa soumission au Comité de Pilotage ;
- La préparation de l'évaluation finale du plan prioritaire ;
- La capitalisation et le partage des leçons apprises.

3. Favoriser l'intégration des projets PBF a la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à la stabilisation du bassin du lac Tchad et de la zone du Liptako Gourma, à travers :

- Le suivi des projets transfrontaliers ;
- La participation aux réflexions en cours sur la stabilisation, la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad ;
- La participation aux réunions du G5 Sahel ;
- La participation aux réunions du Liptako Gourma sur la paix, la sécurité et l'extrémisme violent.

4. Contribuer à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique d'intervention du PBSO au Niger (2021 – 2025) et des Nations Unies (UNDAF/ CCA), à travers :

- Le partage et la validation de documents ;
- L'appui à la formulation des documents de projets des agences soumissionnaires, en alignement sur les orientations prioritaires et à la cohérence des interventions proposées du point de vue géographique et thématique.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) *Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes*

Le présent projet sera placé sous la supervision de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Niger. La mise en œuvre au quotidien du projet sera sous la responsabilité du Secrétariat à travers le coordonnateur avec l'appui stratégique du PBSO. Le suivi de l'avancement du projet sera assuré par le Comité de Pilotage qui recevra les rapports d'avancement pour appréciation. Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux réunions mensuelles de coordination et aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution. Un rapport annuel consolidé du comité de pilotage sera élaboré à la fin de l'année conformément aux lignes directrices du PBF.

b) *Gestion du projet et coordination – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez l'annexe C : liste de vérification pour le lancement du projet*

Un Comité conjoint de Pilotage est mis en place pour superviser les projets PBF au Niger. Co-présidé par le Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et le Coordonnateur du Système des Nations Unies, avec l'appui du Secrétariat, il est chargé de la coordination, du suivi et de l'orientation stratégique des projets. Le Ministère du Développement Communautaire et différents autres départements clés seront associés au besoin, ainsi que les représentants d'autres partenaires techniques et financiers, de la société civile, d'ONG internationales et des agences du Système des Nations Unies.

Le Secrétariat appuiera le comité de pilotage dans sa mission. A ce titre, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays.

Il sera composé d'un Coordinateur principal (P4), qui dirigera l'équipe et rendra compte au Comité de pilotage, à la RC et au PBSO, d'une Coordonnatrice nationale/ analyste à la consolidation de la paix, d'un coordonnateur adjoint / expert national représentant le gouvernement et mis à la disposition du Secrétariat par la Haute Autorité à la Consolidation de la paix pour faciliter les contacts avec les autorités; d'un spécialiste en communication/reporting sur les résultats (P3, en cost-sharing avec le projet du PNUD), d'un Expert en suivi-évaluation (UNV international), d'un assistant administratif/financier et d'un chauffeur.

Staffing du PBF Niger	**Budget mensuel (pro forma)**	**Total pour 24 mois en $ US/**
Coordonnateur principal (FTA P4)	$ 15 704	$ 376 896
Spécialiste communication et reporting (P3) 50% en cost sharing avec le PNUD pour 50%.	$ 6 559	$ 157 416
Spécialiste S&E (VNU -Int)	$ 4 688	$ 112 512
Coordonnatrice Nationale (SC / SB4)	$ 3471	$ 83 294
Assistant adm/financier (SC5)	$ 1302	$ 31 253
Chauffeur (SC2)	$ 774	$ 18 581
TOTAL		**$ 279 952**

. **Organigramme du Secretariat**

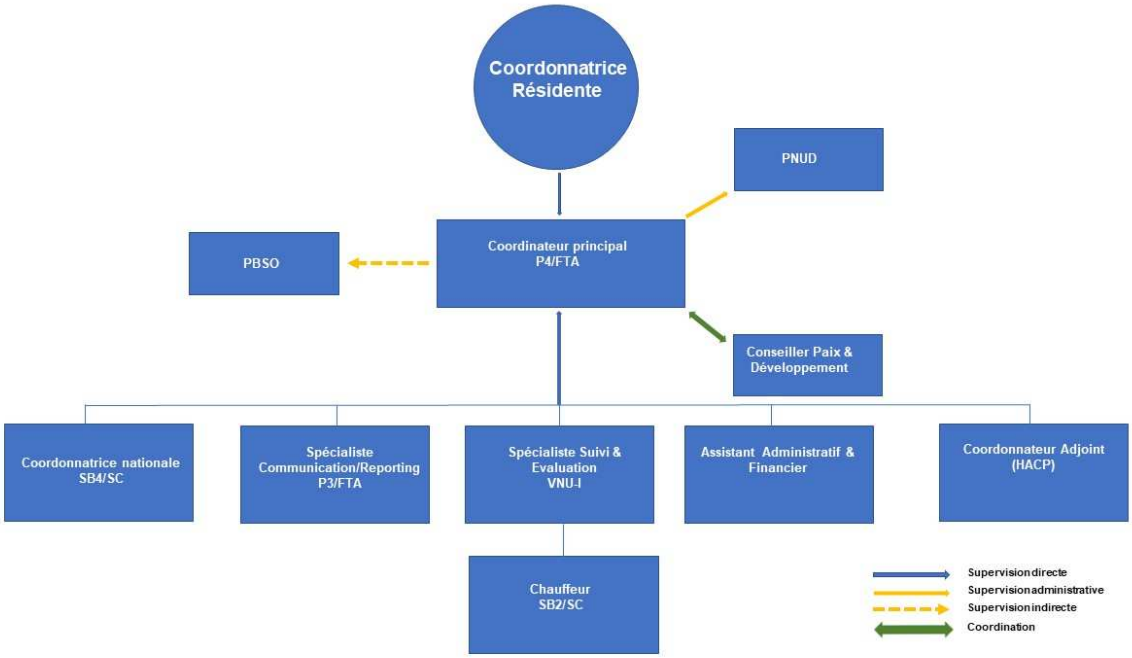

c) Gestion du risque – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques

Risques	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation
- Retard dans la mise en œuvre des projets	Moyenne	Moyen	Suivi rapproché et réunion mensuelle pour échanger avec tous récipiendaires et analyser le taux mensuel de delivery
- Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
- Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Implication du PBF pour le lancement et missions périodiques sur terrain

- Difficulté pour les agences à mener une supervision et une coordination conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des outils conjoints. Chaque projet aura un coordonnateur pour faciliter la coordination et ce dernier sera basé sur terrain. Accompagnement du PBF
- Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Désignation d'un suppléant dûment mandaté pour remplacer le membre du CoPil empêché. Adhésion des nouveaux membres
- Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Réunion stratégique de suivi composée des chefs d'agences à organiser trimestriellement.

d) ***Suivi / évaluation*** *– Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation*

Le secrétariat technique assurera le lien et le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille. Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'approbation du comité de Pilotage.
Le Secrétariat va mettre en place un mécanisme pour faciliter l'organisation des enquêtes de perception et travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage Conjoint et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assuré par le Comité de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail.

e) ***Stratégie de fin de projet / durabilité*** *– Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer*

les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par la HACP et les autres partenaires nationaux afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF au Niger. Pour les projets qui sont mis en œuvre par les RUNO/NUNO, nous avons mis en place un mécanisme qui permet aux partenaires de réaliser une étude approfondie sur la thématique au démarrage des activités sur terrain. Cette étude fournira les données de référence et permettra à l'agence lead de conduire une réflexion pour élaborer un grand programme sur la thématique en incluant d'autres agences spécialisées. Le coordonnateur résident pourra appuyer dans la mobilisation des ressources pour financer ces grands programmes à travers le nouveau UNSDCF en cours d'élaboration.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : **La coordination, le suivi & évaluation, et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont améliorés**	[redacted]	Indicateur 1 a : Taux de delivery annuel des projets Base de données : AD Cible : au moins 85 %	Rapports financiers des projets; Rapports financiers générés par MPTF Gateway	
		Indicateur 1 b : % des RUNOs/NUNOs satisfaits de l'appui technique du secrétariat Base de données : AD Cible : 90%	Enquête de sondage; Rapports, etc.	
	Produit 1.1 : Le Secrétariat du PBF est opérationnel **<u>Liste des activités relevant du produit</u>** ***:*** i) Prise en charge du personnel ; ii) Prise en charge du fonctionnement ; iii) Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat			
	Produit 1.2. : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plans stratégiques (UNDAFs, PRSP, Stratégies régionales, etc.) **<u>Liste des activités relevant du produit</u>** ***:***	Indicateur 1.2.1 : Taux de participation des acteurs impliqués Base de données : Cible :	Enquête de sondage;	
		Indicateur 1.2.2 : Niveau d'alignement des projets aux stratégies du pays Base de données : Cible	Document UNDAF, rapports	

	i.) Actualiser/mettre à jour la cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCOs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix et identifier des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF ; ii.) Faciliter l'élaboration et la mise à jour périodique de l'analyse de conflits en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF ; iii.) Faciliter la coordination et l'appui stratégique pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF)	Indicateur 1.2.3 : Proportion des projets financés par le PBF ayant eu des effets catalytiques Base de données : Cible :	Rapport de suivi	
	Produit 1.3. : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets et les activités **<u>Liste des activités relevant du produit</u>** : i.) Appui au rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le	Indicateur 1.3.1 : Nombre de thématiques PBF intégrées dans le UNDAF ; Base de données : AD Cible :	Enquête de sondage;	
		Indicateur 1.3.2 : Degré d'implication des responsables stratégiques (UN, HACP) dans le fonctionnement du mécanisme de coordination du PBF Base de données : Cible :	Enquête de sondage;	

	Strategic Planner dans le bureau du RC ; ii.) Organiser/Animer en lien avec l'appui des autres collègues, le groupe thématique sur la consolidation de la paix qui sera intégré dans la nouvelle planification du pays ; iii.) Renforcer les réunions mensuelles de coordination entre les agences de mise en œuvre des projets PBF (RUNO/NUNO)			
	Produit 1.4. : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est amélioré **<u>Liste des activités relevant du produit</u>** : i.) Appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation intégré afin d'accroitre les synergies entre les projets PBF et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays ; ii.) Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ; iii.) Développer un cadre de résultat concerté en lien avec le UNDAF et les priorités nationales ;	Indicateur 1.4.1 : Niveau d'efficacité du système de Suivi & Evaluation mis en place par le PBF Base de données : Cible :		
		Indicateur 1.4.2 : Proportion des projets ayant bénéficié d'un accompagnement en Suivi et Evaluation de la part du PBF ; Base de données : Cible :	Enquête de sondage;	

Résultat 2 : Les mécanismes de gouvernance du PBF au Niger sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique et d'appui à la supervision des projets	[redacted]	Indicateur 2 a : Niveau de perception des PTF, du PBSO, RUNOs et NUNOs sur le rôle du CoPil dans l'orientation stratégique du PBF Base de données : AD Cible:	Enquête de sondage; Evaluations finales des projets	
		Indicateur 2 b : Base de données : Cible:		
		Indicateur 2 c : Base de données : Cible:		
	Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF **<u>Liste des activités relevant du produit :</u>** i.) Organisation de réunions régulières du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) pour examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre et les rapports de l'ensemble du portefeuille PBF ; ii.) Identifier proactivement les questions et défis de consolidation de la paix et les employer pour soutenir et conseiller	Indicateur 2.1.1 Base de données : Cible :		
		Indicateur 2.1.2 Base de données : Cible :		
		Indicateur 2.1.3 Base de données : Cible :		

	le rôle du Comité de Pilotage et des partenaires clés du FCP ; iii.) Faciliter l'organisation de missions de monitoring par le Comité de Pilotage pour revoir la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis.			
	Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public **<u>Liste des activités relevant du produit :</u>** i.) Accompagner les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés pour comprendre et s'approprier les orientations du PBF ; ii.) Actualiser et mettre en œuvre le plan de communication afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées ; iii.) Appuyer les agences récipiendaires en matière de communication et reporting axé sur le changement ;	Indicateur 2.2.1 : Niveau de connaissance des interventions du PBF par les acteurs nationaux et internationaux Base de données : Cible :		
		Indicateur 2.2.2 Base de données : Cible :		
		Indicateur 2.2.3 Base de données : Cible :		